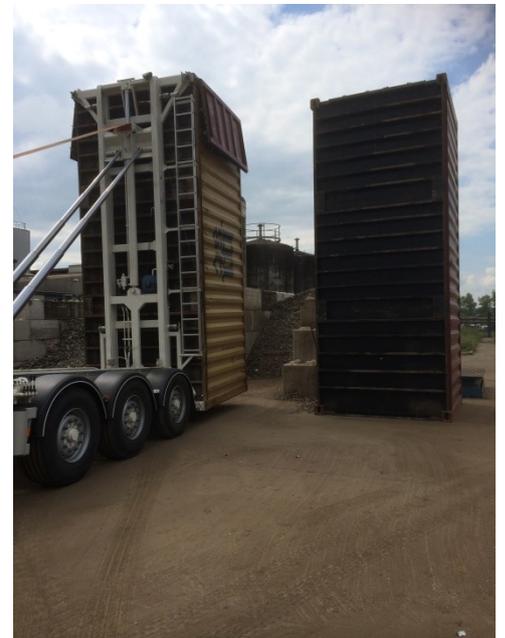




## DOSSIER DE PRESSE

# 10 ANS, 10 SPECIALITES ET UN TRANSPORT COMBINE PLUS ECOLOGIQUE

Avril 2017



Contact Presse :

Angélique VOGLER, Gérante

[avogler@voglertrans.fr](mailto:avogler@voglertrans.fr)

Tél : 03.88.89.32.31.

[www.voglertrans.fr](http://www.voglertrans.fr)

## Communiqué de presse

10 ans

## 10 spécialités

Dépose de conteneurs 20' à la verticale

Dépose de conteneurs 20' et 40' à l'horizontale

## Un transport combiné plus écologique

Les engagements

Les atouts de la démarche

## VOGLERTRANS, LE SPECIALISTE ALSACIEN DU TRANSPORT ROUTIER DE CONTENEURS, CELEBRE SES 10 ANS

L'entreprise familiale a été créée en 2007 par Roland VOGLER et Angélique VOGLER. Avant de se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise, Roland a enchaîné les expériences aussi bien en tant que conducteur dans le transport routier de marchandises (bâché, frigorifique et conteneur par exemple), qu'en tant que formateur permis poids lourd. Angélique quant à elle, est titulaire de l'attestation de capacité transport de marchandise et a occupé un poste de gestionnaire de paie en grande distribution où elle a appris la rigueur et la précision.

C'est cet ensemble de savoir-faire qui leur a permis, en 10 ans, de proposer, au départ des ports de STRASBOURG, KEHL, WEIL AM RHEIN, OTTMARSHEIM, entre autres, un panel assez large de prestations spécifiques dans le domaine du transport routier de conteneurs maritimes. Sept ensembles sillonnent les routes du quart Nord Est de la France, l'Ouest de L'Allemagne et le Nord de la Suisse.

Opérant dans le mode multimodal, transport écologique par excellence, l'entreprise ne pouvait ignorer cet aspect dans son quotidien, c'est pourquoi elle a signé en 2014 la Charte « objectif CO2 les transporteurs s'engagent ».

Quelques chiffres du programme Objectif CO2 :

1 325 entreprises signataires de la Charte d'engagement volontaires Objectif CO2 depuis sa mise en place en 2009

1118 entreprises du transport routier de marchandises et 207 entreprises de transport routier de voyageurs), soit environ ¼ du parc de véhicules lourds français.

Près de 400 000 tonnes de GES évitées par an, soit plus de 1,6 million de tonnes à fin 2016 depuis 2009

44 entreprises labellisées (qui représentent 34 641 salariés en France, 15 966 conducteurs impliqués, et 14 371 véhicules).

Contact presse : Angélique VOGLER- 03.88.89.32.31 – [avogler@voglertrans.fr](mailto:avogler@voglertrans.fr)

## 10 Spécialités :

En dix ans d'existence, VOGLERTRANS, n'a cessé d'investir et propose maintenant 10 prestations dans le domaine du transport routier de conteneur qui sont les suivantes :

Transport routier de conteneurs 20'-30'-40'-45'DV-HC

Transport routier de conteneurs 20'-30'-40'-45' DV-HC Matières dangereuses colis

Transport routier de conteneurs 20' Citernes alimentaires et matières dangereuses

Transport routier de conteneurs 20'-30'-40'-45' DV-HC Déchets dangereux et non dangereux

Transport routier de conteneurs 20'-30'-40'-45' Déchets non dangereux en Allemagne

Transport routier de conteneurs 20'-30'-40'-45' DV-HC Température dirigée dangereux et non dangereux.

Transport routier de conteneurs 20'-40' DV-HC Chargeur latéral de conteneurs

Transport routier de conteneurs 20'Bennant

Transport routier de conteneurs 20' Dépose vertical

Transport routier de conteneurs 20'-30'-40'-45' (flat) Convoi exceptionnel

Parmi ces dix prestations, deux méritent de plus amples précisions, car l'entreprise est leader sur ces marchés dans sa zone de chalandise.

### Dépose de conteneurs 20' à la verticale

La dépose de conteneurs 20' à la verticale est un service qui est proposé depuis Février 2014. Un second ensemble a été équipé en Mai 2015. Ce système permet d'optimiser le chargement de marchandises en vrac, comme le métal scrap, les céréales, le café, la moutarde, les billes de plastique et bien d'autres encore. Le conteneur est posé sur la remorque portes en direction du camion, ces dernières sont ouvertes avant le basculement du conteneur pour que le chargement puisse être immédiat après la dépose. Lorsque le conteneur est chargé, les portes sont fermées soit par les pinces de la grue, soit par un système de fermeture automatique des portes. Le conducteur attaché par un harnais monte à l'échelle située sur le côté de la remorque pour fermer les poignées et ainsi assurer la tenue de la marchandise à l'intérieur du conteneur, lors du basculement. Le plombage du conteneur est effectué depuis le sol. Les opérations sont donc assurées en toute sécurité. Il permet aussi de décharger ces mêmes marchandises en mettant le conteneur en position normale sur la remorque.

<http://voglertrans.free.fr/vertical.html>

### Dépose de conteneurs 20' et 40' à l'horizontale

Depuis Janvier 2017, l'entreprise propose un service complet de transport manutention, grâce à une remorque autochargeuse, qui permet de déposer au sol des conteneurs 20' et 40' pour les

charger/décharger en toute sécurité. Il offre la possibilité de poser le conteneur à côté de la remorque, de le transférer depuis/vers un châssis porte conteneur classique ou le poser sur un autre conteneur (gerbage). Ce système a un intérêt notamment, pour les entreprises de déménagement, les entreprises de bâtiments travaux public, pour déplacer les conteneurs base vie/de chantier, ou construire des maisons en conteneurs, dans l'évènementiel (foires, salons, manifestations diverses) pour des conteneurs stands, restauration, dans la logistique ou pour les particuliers pour des conteneurs servant de stockage. Ce service sera très rapidement affiné pour répondre au plus près des différentes demandes déjà réceptionnées.

<http://voglertrans.free.fr/chargeur-lateral-de-conteneur.html>

## Un transport combiné plus écologique

D'ici à 2020, la France s'est engagée à réduire ses émissions de CO2 de 20% par rapport à 1990. Le programme objectif CO2 s'inscrit directement dans cette dynamique. Les exigences du programme correspondant aux valeurs de l'entreprise, cette dernière a signé la charte « objectif CO2, les transporteurs s'engagent » le 27 mars 2014. Au bout de 3 ans d'engagements, une réduction moyenne de 9.43% d'émission de CO2 (en gCO2/km) a été constatée.

### Les engagements

Quatre axes composent la démarche de réduction des émissions de CO2.

Le premier concerne les véhicules, pour lequel il a été décidé de renouveler le parc moteur pour proposer actuellement les normes EURO 5, EURO 5 EEV et EURO6 et la mise en place d'un outil de suivi de maintenance.

Le second basé sur les conducteurs, a permis le perfectionnement de la conduite par le biais de formation « éco conduites » et « conduite en situation dangereuse ». Aspect très important, puisque pour manipuler du matériel aussi spécifique que celui proposé par la structure, une importante qualification est requise.

L'axe carburant a nécessité l'installation d'un système de télématique incluant la géolocalisation, sur chaque véhicule permettant de suivre la consommation trimestriellement.

Pour l'axe organisation et management, l'entreprise a décidé de sensibiliser ses partenaires sur la réutilisation de conteneurs qui actuellement concerne moins d'1% des conteneurs transportés.

### Les atouts de la démarche

Malgré les nombreux investissements réalisés pour être en conformité avec les engagements pris, VOGLERTRANS a décidé de se réengager sur une nouvelle période de 3 ans. En effet, il a été démontré que la mise en place d'un outil de suivi de maintenance permettait de réduire les pannes et les mises à l'arrêt des véhicules assurant ainsi aux clients fiabilité et ponctualité. L'outil oblige aussi de suivre de près l'entretien du matériel spécifique, qui nécessite encore plus d'attention, et assure ainsi la sécurité des collaborateurs mais aussi du personnel des lieux de chargement/déchargement lors de leur utilisation. Le perfectionnement de la conduite amène une diminution des situations à risque, des accrochages et améliore le respect de la marchandise,

la statistique sinistre de l'entreprise est de 0 accident responsable depuis bientôt 2 ans. La géolocalisation permet de prévenir les chargeurs de l'heure d'arrivée prévue du véhicule pour les prestations sans rendez-vous. Ces derniers peuvent alors organiser et optimiser le temps de travail de leurs collaborateurs. La réutilisation de conteneurs laisse un potentiel de réduction des coûts de transport pour les partenaires qui acceptent de mutualiser.

Les entreprises « chartées » doivent compléter annuellement leurs données sur un outil web. Chaque dossier est ensuite validé par un comité régional regroupant les DREAL, les directions régionales de l'ADEME et les organisations professionnelles, garantissant ainsi le suivi des engagements pris.

Malheureusement en Alsace, peu d'entreprise participent à cette démarche. Dans le domaine du conteneur les engagements sont encore plus rares. La société VOGLERTRANS incite donc ses confrères à signer la charte « objectifs CO2 les transporteurs s'engagent » qui représente l'avenir, puisqu'elle est conforme à la réglementation RSE, mais suggère aussi aux entreprises de logistique de s'engager dans fret 21.

	Nombre d'entreprises de transport de marchandises chartées engagées ou en cours de réengagement	Nombre d'entreprises ayant une licence de transporteur de marchandise en cours de validité	Part
Grand EST	76	3980	1,91%
Alsace	10	1289	0,78%

Pour plus de précisions :

Charte et Label objectif CO2 les transporteurs s'engagent : M. Stéphane GERARD Avenue Du Général de Gaulle BP84 54140 JARVILLE LA MALGRANGE Tél : 03.83.15.85.70. Mail : [stephane.gerard@aft-dev.com](mailto:stephane.gerard@aft-dev.com)

Fret 21 : AUTF 91 Rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris Tél : 01 42 68 34 80